

Quédillac

Bulletin municipal n° 63 - Octobre 2020



La nouvelle équipe municipale



ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE



SOMMAIRE



EDITO

La parole du Maire.....p. 3



ZOOM

La nouvelle équipe municipale..... p. 4-5
Élections du maire et des adjoints..... p. 6



VIE MUNICIPALE

Budget communal 2020 p. 7-8
Pôle socio-culturel..... p. 9
Adoption définitive du nouveau PLU..... p. 10
Le Programme d'aliénation des chemins ruraux
retardé !..... p. 10
Lotissement communal Les Forges :
la 3^{ème} tranche programmée..... p. 11
Atelier équilibre..... p. 12
Espace culturel..... p. 12-13
Quelques mouvements dans le personnel
communal p. 14
Communication : nouvelles adresses mail..... p. 14
Extension de la boulangerie p. 14



VIE COMMUNAUTAIRE

Découvrez vos nouveaux élus
communautaires p. 15
Rendez-vous de l'éco p. 15
L'espace entreprises Le Tissé est ouvert p. 16
Les animations lecture..... p. 16
Habitat : des aides pour la rénovation p. 16
Participation des élus quédillacais
aux commissions communautaires..... p. 16



VIE SCOLAIRE

École Saint-Joseph p. 17-18
APEL..... p. 18



VIE ASSOCIATIVE

UNC-AFN..... p. 19
Comité des fêtes p. 19
CSF p. 20
Dynamic Club p. 21
SEPM, section Volley p. 22
Office des sports : Gym santé p. 22
SEPM, section Foot p. 22
SEPM, section Gym..... p. 23
Danse p. 23
SEPM, section Twirling p. 24
Sapeurs pompiers p. 25
SEPM, section Théâtre p. 25
Club de la Rance..... p. 25



VIE LOCALE

Au temps du confinement p. 26
STOP aux excès de vitesse
dans l'agglomération p. 27
Nécrologie : Francis Lebreton, notre centenaire,
s'en est allé..... p. 27
Masques solidaires p. 28
Urbanisme p. 28
Etat civil p. 29
Noces d'or..... p. 29
SMICTOM..... p. 29
Le repas du CCAS en mode Covid ! p. 29
Recensement..... p. 29
Vivéco..... p. 30
Brocéliande camping-car p. 30
O'Ptit' Crocs p. 30
D2M Pneus et services..... p. 31
La galette de Nelly p. 31
Relais de la Rance : La Table de Benoît p. 31



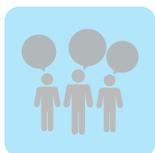
ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

LA PAROLE DU MAIRE

Bien que le contexte sanitaire inédit ait quelque peu absorbé l'ensemble de l'actualité, une nouvelle équipe municipale s'est installée suite aux élections du 15 mars dernier. Ces élections ont, elles aussi, été sans doute perturbées, mais vous avez fait confiance à la seule liste que j'avais l'honneur de présenter. Ce constat d'absence de concurrence a peut-être, par le manque de choix, donné quelques regrets à certains d'entre vous, mais elle nous a confortés dans la satisfaction des électeurs pour notre mandat précédent. Le feu vert nous a été accordé pour continuer notre mission dans les 6 années à venir.

De la part de toute l'équipe, soyez remerciés pour ce message de confiance et d'encouragements.

La commission ayant en charge la conception de ce bulletin a aussi été renouvelée suite aux élections municipales. Elle a souhaité apporter un nouveau visage à ce document et ainsi s'inscrire dans l'évolution pour agrémenter votre lecture.

Avec un peu de retard, le nouveau conseil municipal est désormais en place. Chacun de nous, dans ses compétences respectives, va pouvoir apporter sa pierre à l'édifice avec un objectif commun :

« Faire vivre et développer notre commune en veillant à ne laisser personne sur le bord du chemin ».

Ce message prenant encore plus de signification dans cette période de pandémie qui semble vouloir durer...

*Prenez bien soin de vous,
Bonne chance à tous,*



*Le Maire
Hubert LORAND*



ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

La nouvelle équipe municipale

Hubert LORAND



Maire

Délégué de la Communauté
de Communes

André MASSARD



1^{er} adjoint

**Finances - Urbanisme
Assainissement
Patrimoine et Sécurité**

Finances • Travaux
Sécurité/Plan communal de sauvegarde
Appel d'offres • Urbanisme/Environnement
Délégué SDE* • Correspondant Défense
Réfèrent Sécurité

Monsieur le Maire a souhaité se libérer des contraintes liées aux responsabilités externes à la commune pour se consacrer surtout à la Mairie. Cependant, très attaché à l'importance de la représentation de notre commune dans les instances partenaires, il s'est assuré d'une relève confirmée.

C'est ainsi que Carine PEILA-BINET, 2^{ème} adjointe, a candidaté à des postes importants avec succès : 1^{ère} vice-présidence de la Communauté de communes Saint-Méen Montauban d'une part, et une vice-présidence aussi au Syndicat du Pays de Brocéliande, autre structure qui porte entre autres le SCOT (schéma de cohérence territoriale) tutelle de nos PLU (plan local de l'urbanisme), d'autre part.

Notre commune sera donc, à nouveau, bien représentée là où se prennent des décisions importantes la concernant. Réjouissons-nous aussi qu'une nouvelle génération s'engage pour continuer la mission des élus de proximité avec la conviction que nos petites communes doivent conserver toute leur vitalité...

**Culture - Associations - Affaires scolaires
Action sociale - Communication - Juridique
Communauté de communes :
Economie, Emploi, Insertion
Pays de Brocéliande : Stratégie territoriale**

Culture/Équipement socio-culturel
Communication/Bulletin municipal
Associations/Cadre de vie/Animations locales
Membre du CCAS*

Carine PEILA-BINET



2^e adjointe

1^{re} vice-présidente de la Communauté
de communes Saint-Méen Montauban
Vice présidente au Pays de Brocéliande

**Voirie - Chemins
Agriculture - Travaux
Environnement**

Voirie/Chemins ruraux
Travaux
Appel d'offres
Urbanisme/Environnement
Délégué SAGE*

Vincent CRESPEL



3^e adjoint



ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

Christine BOUGAULT



Finances
Culture
Équipement
socio-culturel
Sécurité
Plan de sauvegarde
communal
Chemins
de randonnées

Lydie MÉAL



Finances
Voirie/Chemin ruraux
Sécurité
Plan de sauvegarde
communal
Urbanisme
Environnement
Appels d'offres
Membre du CCAS*

Communication, bulletin municipal

Alain MASSARD



Voirie/Chemins ruraux
Chantiers/Travaux
Appels d'offres
Délégué SAGE*
Membre du CCAS

Karine LEMOINE



Culture
Équipement
socio-culturel
Appels d'offres
Associations
Cadre de vie
Animations locales
Chemins
de randonnées

Christophe GOBIN



Voirie/Chemins ruraux
Chantiers/Travaux
Sécurité
Plan de sauvegarde
communal
Urbanisme
Environnement
Délégué SMICTOM*

Laëtitia CHIFFAIN



Finances
Culture
Équipement
socio-culturel
Communication
Bulletin municipal
Associations
Cadre de vie
Animations locales

Dominique ROLLAND



Voirie/Chemins ruraux
Chantiers/Travaux
Associations
Cadre de vie
Animations locales
Délégué SMICTOM*

Ingrid PICAUT



Culture
Équipement
socio-culturel
Communication
Bulletin municipal
Urbanisme
Environnement
Associations
Cadre de vie
Animations locales

Joseph VERGER



Communication
Bulletin Municipal
Chemins
de randonnées
Cadre de vie
Sécurité

Chrystèle BARBIER



Sécurité
Plan communal
de sauvegarde
Communication
Bulletin municipal
Associations
Cadre de vie
Animations locales
Membre du CCAS

Aurélien BUREL



Finances
Voirie
Chemins ruraux
Urbanisme
Environnement

Lexique

CCAS : Centre communal d'Action Sociale.

SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau.

SMICTOM : Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures ménagères.

SDE : Syndicat d'Électrification 35.



ÉDITO



ZOOM

VIE
MUNICIPALEVIE
COMMUNAUTAIREVIE
SCOLAIREVIE
ASSOCIATIVEVIE
LOCALE

Élections du maire et des adjoints

Ces élections eurent lieu le 26 mai dans une ambiance particulière, lors d'une réunion délocalisée en raison des contraintes sanitaires. Pour la circonstance en effet, les élus siégèrent salle des associations afin de mieux respecter les règles de la distanciation. Ils portaient un masque, ainsi que le prévoyait le protocole. Dans son discours d'intronisation, Joseph VERGER, doyen d'âge et président de séance, souligna l'aspect insolite de l'événement puis évoqua certaines périodes noires de notre histoire, où d'autres épidémies perturbèrent gravement la vie des populations :

« (...) Dans le passé on a connu de semblables fléaux. Notamment celui de la célèbre grippe qui sévit il y a un siècle, à la fin de la guerre 14/18. Celle qu'on appela grippe espagnole et dont les origines n'ont pourtant rien à voir avec l'Espagne. En réalité, et voyez comme l'histoire se répète, cette grippe se développa d'abord en Chine où des soldats américains la contractèrent et la ramenèrent dans leurs pays. Ensuite, ces mêmes soldats traversèrent l'Atlantique pour venir nous prêter main forte contre les Allemands en 1918. Alors la grippe se répandit dans nos tranchées. Stratégiquement, il n'aurait pas été très judicieux de l'appeler grippe américaine. Les Allemands s'en seraient trop vite réjouis. Alors on crut bon de la situer dans le pays voisin, l'Espagne, qui était un pays neutre et on la nomma grippe espagnole. Vieille ruse de guerre qui, pourtant ne trompa personne, la grippe s'infiltrant dans toutes les tranchées, aussi bien sur nos lignes que sur les lignes ennemies, avant de migrer vers de nouvelles contrées. Les gens moururent en très grand nombre et l'épidémie fit plus de décès que les combats eux-mêmes, pourtant très meurtriers.

Quand on remonte un peu plus dans le temps, on redécouvre d'autres catastrophes de ce genre : peste, choléra, typhoïde. En 1779, c'est la dysenterie qui décima notre région. A Quédillac, lors du pic épidémique qui dura huit semaines, la maladie tua 85 personnes, dont beaucoup de jeunes. En ces moments cruels, il y eut dans notre commune 12 inhumations en moyenne par semaine. Une famille de la Morandais, particulièrement éprouvée perdit quatre enfants en l'espace d'une vingtaine de jours. Immense désarroi ; deuils insurmontables.

De tout temps également, on a essayé de pratiquer les gestes barrières. Au moyen-âge déjà, un pestiféré qui voulait échanger avec une personne qu'il rencontrait sur son chemin devait se placer face au vent, de façon à limiter les projections de salive. Dans plusieurs communes aussi, furent créées des maladies ou maladreries,

où les personnes contaminées étaient regroupées et sommairement secourues. Quédillac avait ainsi sa maladrerie, à proximité de la Villée et de sa chapelle. Et le village existe encore. Dans l'église de Saint Méen-le-Grand enfin, des vestiges demeurent. En effet, les malades contagieux pouvaient continuer d'assister aux cérémonies, mais ils devaient se réunir dans la chapelle sud qui prit bientôt le nom de chapelle des teigneux. Elle est encore connue aujourd'hui sous cette appellation.

Chers amis, mon propos n'est pas très gai et j'en ai bien conscience. Que voulez-vous, l'actualité du moment est telle qu'elle nous renvoie inmanquablement à ces épisodes dramatiques et douloureux de notre passé et dont il convient tout de même de se souvenir.

Mais ce soir, l'actualité nous invite aussi à nous tourner vers l'avenir et à parachever ce qui a été commencé le 15 mars dernier. En effet, ce jour-là, avait lieu le premier tour des élections municipales, organisé dans la tourmente d'une pandémie invasive. A tel point que la tenue même de ce premier tour fut très controversée. Il y eut ceux qui voulaient le maintenir coûte que coûte. Il y eut ceux qui estimaient qu'il devait être différé et jusqu'au dernier moment les choses demeurèrent incertaines.

Bref, ces élections eurent lieu. Les résultats sont là. Le verdict démocratique est tombé.

Alors, poursuivons et faisons ce soir ce qui aurait dû logiquement être fait dans la foulée du 15 mars. Élisons notre futur maire. Il sera le vingtième maire de Quédillac si nous gardons le même. Il sera le ou la 21^{ème} si nous décidons d'en changer. Mais ce rang de 20^{ème} ou 21^{ème} est à prendre également avec précaution, tant le comptage a été rendu difficile à certaines époques.

Le moment est donc venu. Nous y sommes prêts. Vous y êtes prêts. Il me reste simplement, et cela quel que soit le poste que nous occuperons, à nous souhaiter à tous un très beau mandat durant les six années à venir.

La vie municipale doit continuer. Avec vous, la vie municipale va continuer. »

Les élections qui suivirent donnèrent les résultats suivants :

Maire : Hubert LORAND

Premier adjoint : André MASSARD

Deuxième adjointe : Carine PEILA-BINET

Troisième adjoint : Vincent CRESPEL



ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE

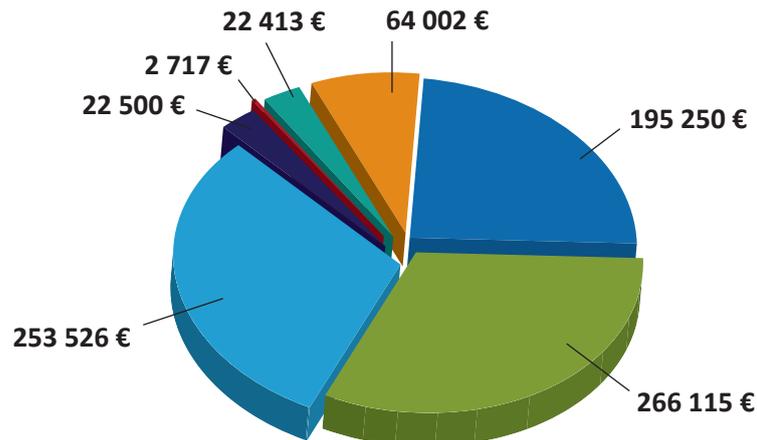


VIE
LOCALE

Budget communal 2020

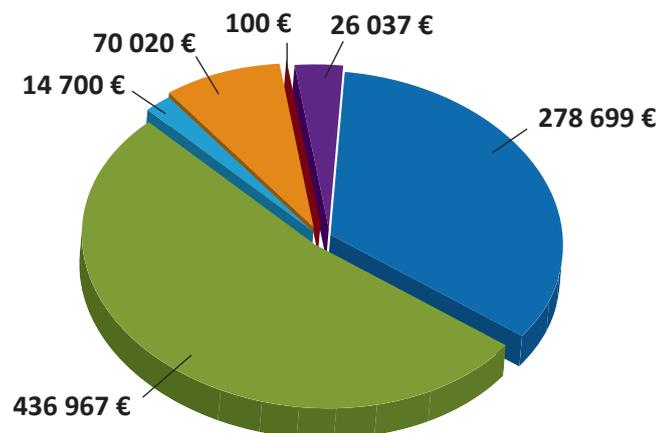
Budget de fonctionnement : 826 523 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 826 523 €



- Charges à caractère général (eau, énergie, fournitures, entretien, maintenance, télécommunications)
- Charges de personnel (traitements, charges patronales, cotisations diverses, prestations extérieures)
- Autres charges de gestion courante (indemnités des élus, SDIS, subventions à l'école et aux associations)
- Charges financières (intérêts des emprunts)
- Charges diverses (charges exceptionnelles, atténuation de produits, dépenses imprévues)
- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Financement de l'investissement (virement excédent & amortissement)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 826 523 €



- Dotations et participations (versées par l'État, le Département et les Collectivités territoriales)
- Impôts et taxes (fiscalité locale, autres dotations, taxe sur pylônes, droits de mutation)
- Produits des services, du domaine
- Autres produits de gestion courante (loyers perçus sur bâtiments communaux, location de salles)
- Atténuation de charges (remboursement sur salaires et charges)
- Produits exceptionnels



ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE

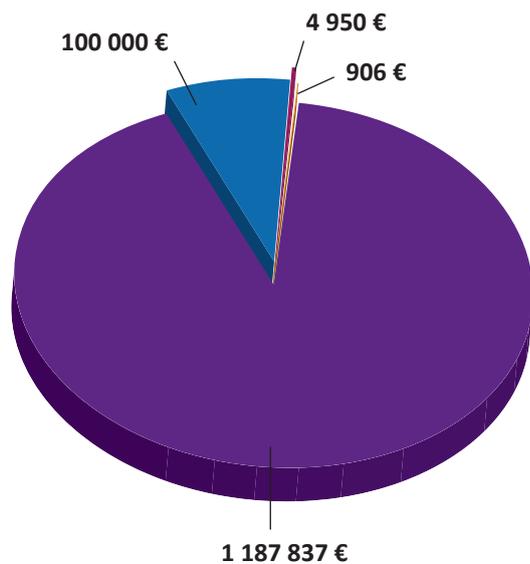


VIE
LOCALE

Budget d'investissement : 1 293 693 €

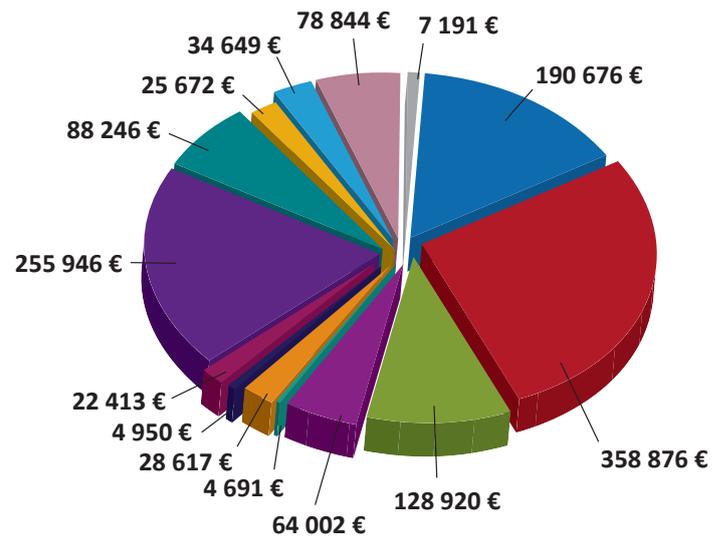
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 1 293 693 €

Détail opérations & programmes	1 187 837 €
029 – Chemins d'accès aux parcelles	3 000 €
059 – Terrains de football	1 212 €
079 – Matériel - mobilier mairie	2 925 €
090 – Salle polyvalente	11 881 €
095 – Signalisation lieux-dits	3 204 €
104 – Aménagement centre-bourg	4 148 €
105 – Église	3 500 €
108 – Salles de réunion	8 000 €
118 – Ateliers techniques	10 000 €
126 – Matériel espaces verts	78 €
128 - Immeuble supérette	16 395 €
131 – Révision P.L.U.	5 709 €
133 - Boulangerie	65 000 €
134 - Salle des associations	1 400 €
137 – Travaux de voirie en agglomération	333 €
141 – Abri de bus	500 €
146 – Equipement socio-culturel	1 050 552 €



- Remboursement d'emprunts – capital
- Cautions
- Terrains nus
- Opérations & Programmes

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 1 293 693 €



- Excédent de fonctionnement 2019
- Excédent d'investissement 2019
- F.C.T.V.A
(Fonds de Compensation pour la TVA)
- Virement de la section de fonctionnement
- Taxe d'aménagement
- Prêt
- Dépôts et cautionnements reçus
- Amortissement des immobilisations
- Subvention DRAC
(Direction Générale des Affaires Culturelles)
- Subvention DSIL
(Dotation de Soutien à l'investissement Local)
- Subvention Département
- Subvention Communauté de Communes
Fonds de concours de solidarité
(Équipement socio-culturel)
- Subvention CAF
(Caisse des Allocations familiales)
- Subvention Communauté de Communes
Fonds de concours de solidarité
(Supérette)



ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

Pôle socio-culturel



Le chantier a repris... enfin !

En effet, nous sortons tout juste d'une période de profonde inquiétude sur l'avenir de ce chantier. La responsabilité en incombe principalement au lot 4 du marché : Couverture, bardage.

Dès le milieu de l'année 2019, la Mairie et la maîtrise d'œuvre (architecte) ont détecté de sérieuses anomalies dans le comportement du responsable de l'entreprise ayant obtenu le marché initial avec, entre autres, des promesses de planning jamais tenues et des équipes improductives sur le chantier...

Début 2020, l'arrivée du Covid-19 et l'arrêt du chantier pendant le confinement sont venus encore compliquer la situation. La période qui a suivi s'est avérée tout aussi difficile par les contraintes imposées à la sortie du confinement et notamment un nombre très limité d'intervenants exigé par le bureau de contrôle et la sécurité.

Cette période s'est accompagnée, là encore, d'une totale incompréhension avec l'entreprise défaillante. Que de mensonges et d'argumentation incohérente attestant d'une malhonnêteté avérée pour faire croire qu'elle avait la capacité de mener à terme ses engagements !... Ensuite et, pour couronner le tout, est venu le constat que, ni les fournisseurs, ni les financeurs ne faisaient plus confiance à l'entreprise et donc, plus de possibilité de se faire livrer les matériaux nécessaires à l'avancement du chantier. Blocage total !...

A la date du 31 juillet 2020, suite à plusieurs nouvelles absences injustifiées faisant suite aux mises en demeure réglementaires adressées à l'entreprise, d'un commun accord Maître d'œuvre et Mairie, n'ayant pas d'autre issue, ont décidé la résiliation du contrat signé par les 2 parties à l'origine du marché. Bien entendu, cette décision

va, sans aucun doute, engendrer un contentieux juridique dans les prochains mois pour lequel un constat d'huissier de justice a été réalisé.

Très réactif, l'architecte et Maître d'œuvre a organisé les conditions nécessaires au remplacement de cette entreprise défaillante. Le marché pour ce lot couverture a été relancé début août dans l'espoir de trouver une nouvelle entreprise qui accepte de reprendre les travaux déjà engagés. L'entreprise Raimond SA de Loire Atlantique a été la seule à présenter une offre avec l'avantage de pouvoir intervenir dès début septembre. Elle a été retenue par la commission d'appel d'offres, puis par le Conseil municipal, exceptionnellement réuni le 20 août, suite à un vote à l'unanimité des élus présents ou représentés.

Nous sommes donc entrés dans une période beaucoup plus sereine qui devrait voir ce chantier retrouver un nouveau planning permettant la réception des travaux au cours du printemps 2021. À suivre...



Le futur pôle socio-culturel n'a toujours pas de nom !
Nous attendons vos propositions :

espaceculturel@quedillac.fr



ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

Adoption définitive du nouveau PLU (plan local d'urbanisme)

Après plus de 2 ans d'étude, le Conseil municipal a adopté en date du 4 juin 2020 le nouveau PLU qui est entré en vigueur pour les 12 ans à venir.

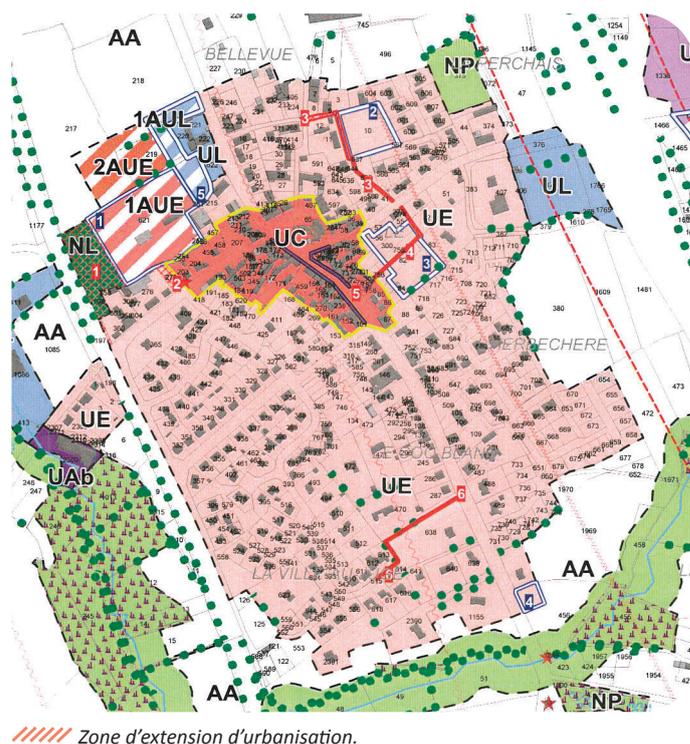
Toutes les étapes règlementaires ont donc été franchies, y compris celle de l'accord de la Préfecture indispensable à son application.

Il nous est bien entendu impossible de vous présenter ce nouveau document dans sa globalité mais nous nous sommes risqués à rappeler les orientations principales de ce projet. Rappelons aussi l'influence de l'administration et autres structures de tutelle qui a souvent limité la volonté ou le pouvoir des élus !...

- l'ensemble de l'urbanisation devra se concentrer dans l'agglomération avec seulement une possibilité supplémentaire de 1,9 ha de nouvelles constructions
- obligation de densifier le secteur d'urbanisation avec un minimum de 16 constructions à l'hectare
- choix du secteur se situant rue de Saint-Brieuc (entre l'école et la halte) comme nouvelle zone d'extension urbaine
- fin de l'urbanisation secteur Launay/Ville Gendrot (seuls quelques terrains bénéficiant de l'obtention d'un certificat d'urbanisme pourraient encore être constructibles dans un délai limité)
- certains bâtiments classés en agricole pourront, sous conditions, faire l'objet d'un changement de destination pour être transformés en habitation
- l'inventaire des zones humides n'a pas eu d'obligation d'être révisé, il reste donc le même que dans l'ancien PLU
- de nouvelles mesures seront appliquées pour éviter la destruction des haies anti-érosives et assurer la protection de la ressource en eau (se renseigner en Mairie avant tout abattage)

- des emplacements ont été réservés pour permettre la création de liaisons douces (piétons et vélos)
- la zone d'activité de la Ville Mouart aura la possibilité de s'étendre sur 2 hectares supplémentaires

Voici, en quelques points principaux, un résumé du résultat de cette révision générale du Plan local d'urbanisme. Le document complet est à votre disposition à la mairie ou sur le site de la commune. L'occasion pour remercier une dernière fois le groupe d'élus qui, avec beaucoup d'assiduité aux nombreuses réunions sur le sujet, ont travaillé sur ce document pour arriver à sa conclusion en se projetant dans les années à venir et en imaginant le Quédillac de demain.



Le Programme d'aliénation des chemins ruraux retardé !

En effet, le bulletin de janvier annonçait la mise en place de l'étape « enquête publique » au premier semestre 2020 pour les 10 dossiers retenus par la commission.

Le contexte sanitaire de ce début d'année et tout particulièrement le confinement ont mis un coup

d'arrêt à ces prévisions... Les services de la Mairie travaillent actuellement à la relance de ce dossier mais l'on peut penser, raisonnablement, à un report d'un an du planning initial.



ÉDITO



ZOOM



VIE MUNICIPALE



VIE COMMUNAUTAIRE



VIE SCOLAIRE



VIE ASSOCIATIVE



VIE LOCALE

Lotissement communal Les Forges : la 3^{ème} tranche programmée

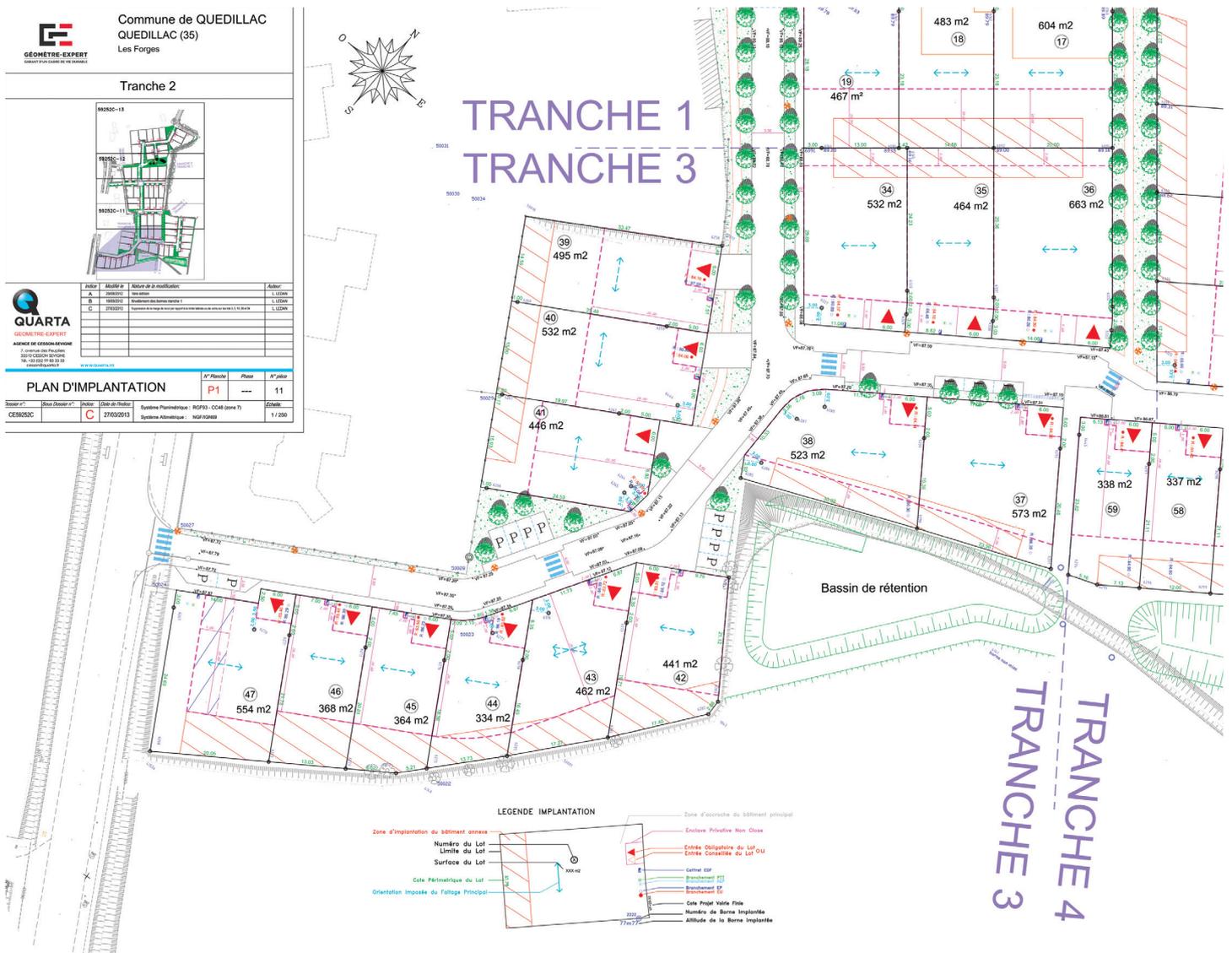
Rappelons tout d'abord que le seul lotissement disponible dans la commune est de maîtrise communale, ce qui signifie que les terrains sont propriété de la commune, la viabilisation est aussi en maîtrise d'ouvrage communale et la commercialisation est assurée par la Mairie elle-même. Elle bénéficie actuellement d'une importante réserve foncière bien anticipée par les élus de l'époque, ce qui permettait d'envisager 60 lots répartis en 4 tranches.

La tranche n°1 (19 lots) est désormais entièrement commercialisée et il reste seulement 3 lots disponibles dans la tranche 2 qui a connu un bon dynamisme ces derniers mois. Afin de ne pas connaître de rupture dans

la possibilité de proposer des solutions aux acheteurs potentiels, le Conseil municipal, en date du 9 juillet 2020 a voté favorablement la viabilisation de la tranche 3 à partir du mois de novembre prochain. 14 nouveaux lots pourront donc être proposés à la vente dès la fin des travaux de 1^{ère} tranche de viabilisation (printemps 2021).

Rappelons aussi que l'aide proposée à tout primo-accédant par la Communauté de communes dans le cadre de son PLH a été revue à la hausse et représente désormais 4 500 € par terrain (au lieu des 3 000 € précédemment).

Donc, beaucoup d'arguments pour réaliser votre projet dans notre commune... Avis aux amateurs !...





ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

Atelier équilibre

A partir de début décembre, l'Office des sports met en place en collaboration avec la Mairie, le CLIC et la Fédération Sport Pour Tous, un programme PIED (équilibre) dans la commune. Cette action est financée et pilotée par la conférence des financeurs et l'association CAP Retraite.

En effet, deux millions de personnes âgées de plus de 60 ans chutent chaque année en France entraînant 900 décès et des pertes d'autonomie principalement liées à la peur de rechuter. La Bretagne est plus touchée par ce phénomène, compte tenu de sa démographie. Les causes sont multiples (habitat dangereux, troubles de l'équilibre, abus d'alcool et de médicaments, pathologies de l'appareil locomoteur, troubles auditifs ou visuels, états dépressifs) et les solutions aussi (rééducation, appareils visuels et auditifs, amélioration de l'habitat, aide à domicile, surveillance médicale...). La prévention reste le moyen le plus efficace pour lutter contre ce fléau, c'est pourquoi la Fédération Française Sports pour tous, un des opérateurs de « Pour bien vieillir Bretagne », développe depuis 1999 un programme régional de prévention des chutes chez les personnes âgées intitulé « Programme de Prévention des Chutes ». Ce programme est constitué de conférences et d'ateliers.

La conférence d'information et de sensibilisation est destinée aux personnes âgées mais également à leur famille, aux professionnels médico-sociaux... Les ateliers sont réservés à un groupe de retraités volontaires et motivés (limité à 9 personnes cette année, en raison de la situation sanitaire) : ils sont constitués de 12 séances, hebdomadaires, qui ont pour but d'améliorer l'équilibre, de dédramatiser les chutes, d'autonomiser le relevé du sol et de conseiller les participants en matière d'activité

physique, d'hygiène de vie et d'aménagement de l'habitat.

La conférence aura lieu le lundi 30 novembre à 14h à la salle polyvalente. Les 12 séances auront lieu les lundis suivants de 14h à 15h30 à la salle polyvalente.

Des tests simples sont réalisés en début et en fin de programme afin de connaître les capacités de chacun et de prendre conscience de l'évolution suite à un certain nombre de séances. **Pour plus d'informations et pour vous inscrire, contactez Lisa au 02 99 06 22 53 ou espaceculturel@quedillac.fr. Places limitées.**

Les ateliers Équilibre

FÉDÉRATION FRANÇAISE SPORTS POUR TOUS

Réunion d'information
A destination des personnes de 60 ans et plus

Prévention des chutes chez les seniors

Lundi 30 novembre 2020, à 14h
à Quedillac

Salle polyvalente, route de Saint Méen Le Grand

Places limitées
Inscription obligatoire auprès de Lisa : 02.99.06.22.53
ou espaceculturel@quedillac.fr

CONFÉRENCE GRATUITE

Port du masque obligatoire

BRETAGNE

Ensemble, les caisses de retraite s'engagent

Assurance Retraite, SÉCURITÉ SOCIALE, Irécantec, CMBL, Ile & Vie, ars, Assurance Maladie

Espace culturel

Fonctionnement en drive au déconfinement

La bibliothèque a fonctionné en mode « drive » au déconfinement : les lecteurs pouvaient appeler ou envoyer un mail afin de réserver des livres pour pouvoir les récupérer sur un créneau horaire défini. C'était la solution choisie par la plupart des bibliothèques afin de pouvoir gérer le protocole sanitaire lié au Covid-19 : distanciation, port du masque, quarantaine des livres pendant au minimum 5 jours etc. Cela a permis aux lecteurs de revenir dans les locaux de l'espace culturel et de retrouver le plaisir de feuilleter des livres, d'échanger avec l'équipe de la bibliothèque « comme avant ».

Depuis juillet, la bibliothèque est à nouveau ouverte aux horaires habituels avec cependant quelques restrictions : port du masque obligatoire, lavage de mains, retour des livres dans une boîte à l'entrée et une famille à la fois. Cependant, la cybercommune reste fermée pour le moment. Vous pouvez prendre RDV par téléphone ou par mail pour une aide administrative numérique si vous le souhaitez : **02 99 06 22 53 ou espaceculturel@quedillac.fr**.

Lisa et les bénévoles sont très heureuses de vous retrouver !



ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

Lettre des bibliothécaires masquées

LA LETTRE DES BIBLIOTHÉCAIRES MASQUÉES

POUR CONTINUER À VOUS ACCOMPAGNER

UN TRAVAIL COMMUN DES MÉDIATHÈQUES MUNICIPALES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SAINT-MÉEN MONTAUBAN



© Claude Ponti

L'Automne est là et le mois d'octobre 2020 sera encore plus masqué. D'une part, le port du masque est devenu incontournable, et d'autre part, une fête spéciale pointe le bout de son nez : Halloween ! Alors notre « Lettre des Bibliothécaires masquées » se range sous le signe des monstres et des sorcières bien sûr, mais aussi de la musique, de la science et pleins d'autres sujets ! Avec, cette fois, des applications numériques (sous Android et IOS). Belles découvertes et prenez soin de vous !

Le confinement est arrivé subitement pour l'équipe de la bibliothèque, comme pour tous les quédillacais et nous a pris au dépourvu. Lisa s'est donc retrouvée en télétravail pour ses missions administratives à la bibliothèque et ses missions de communication à la Mairie, pendant que les bénévoles télétravaillaient de leur côté, et/ou restaient en contact avec leurs proches, confinés.

Mais il est difficile de prêter des documents de façon numérique, sans contact ! C'est pourquoi les bibliothécaires de la Communauté de communes Saint-Méen Montauban, accompagnées par Bénédicte GICQUEL, fraîchement arrivée au poste de coordinatrice de réseau sur le territoire, et Virginie LESCOP, de la médiathèque départementale (MDIV), ont souhaité se rassembler sur un projet pour garder le lien avec les usagers. L'idée d'une newsletter est alors née : chaque semaine de confinement, un groupe de bibliothécaires a sélectionné des ressources numériques pour les enfants, les adultes ainsi que des ressources éducatives à envoyer aux lecteurs de leurs bibliothèques. Avec la complicité de Claude PONTI, auteur jeunesse, qui a bien voulu offrir un petit poussin dessiné par ses soins aux bibliothécaires, est née La Lettre des bibliothécaires masquées. Depuis le déconfinement, cette Lettre est désormais mensuelle.

Si vous êtes abonné à la bibliothèque, vous recevez la newsletter dans vos boîtes mails. Si vous ne souhaitez plus la recevoir, il vous suffit de répondre au mail pour le signifier. Si vous n'êtes pas abonné à la bibliothèque, vous pouvez retrouver les ressources chaque mois sur le site de la commune ainsi que sur la page Facebook.

Nouvelles actions scolaires

L'accueil des scolaires peut difficilement se faire dans la bibliothèque tout en respectant le protocole sanitaire de la structure et de l'école. L'équipe de la bibliothèque, en concertation avec l'équipe pédagogique de l'école, a donc décidé de changer de formule pour le moment : c'est la bibliothèque qui viendra aux enfants ! Lisa, accompagnée d'une bénévole, sélectionne des ouvrages sur des thèmes proposés par les enseignants et vient dans la classe, toutes les trois semaines, pour les prêter. C'est aussi l'occasion de faire des séances thématiques avec les enfants (tenue du livre pour les petits, vocabulaire autour du livre pour les plus grands) ainsi que des lectures (le conte africain, le loup, les mots...).



Dans la classe des TPS-PS-MS

Prix Facile à Lire 2021

Cette année, la bibliothèque participe à la deuxième édition du Prix Facile à Lire, qui se déroulera de janvier à septembre 2021.

Le « Facile à lire » est une démarche qui vise à promouvoir un ensemble de règles permettant de faciliter la compréhension de la communication écrite et audiovisuelle auprès de personnes qui n'ont jamais vraiment maîtrisé l'apprentissage de la lecture ou qui ont désappris à lire. Le « Facile à lire » est à destination principalement des publics en fragilité linguistique : personnes en situations d'illettrisme, de français langue étrangère ou d'alphabétisation, situations d'empêchement ou de handicap, etc. C'est aussi un concept qui peut permettre de se (re)mettre à lire pour celles et ceux qui ne le font pas ou peu.

Vous pourrez venir emprunter les livres de la sélection dans votre bibliothèque et voter pour votre préféré. Les bibliothèques du territoire participant au prix vous proposeront également des médiations autour de ces livres. Rendez-vous à la bibliothèque !



ÉDITO



ZOOM

VIE
MUNICIPALEVIE
COMMUNAUTAIREVIE
SCOLAIREVIE
ASSOCIATIVEVIE
LOCALE

Quelques mouvements dans le personnel communal

La période de confinement a passé sous silence le départ de 2 de nos agents :

- Marie-Madeleine, agent d'entretien, qui a bénéficié de ses droits de retraite.
- Laëtitia, agent d'accueil, qui après un début de carrière le 1^{er} septembre 2009 dans notre commune, a pu bénéficier, à sa demande, d'une mutation vers une mairie dans sa région natale.

Malheureusement, le contexte sanitaire du mois d'avril ne nous a pas permis d'organiser une soirée conviviale de départ où nous aurions voulu les remercier de vive-voix pour l'ensemble de leur dévouement au service de notre commune.

Anaïs a remplacé Marie-Madeleine et, provisoirement, Samantha remplace actuellement Laëtitia jusqu'au recrutement d'un nouvel agent titulaire de la fonction territoriale prévu en fin d'année.

Communication : nouvelles adresses mail

Depuis la rentrée, deux nouvelles adresses mail ont été créées pour communiquer avec la mairie : **contact@quedillac.fr** que vous trouverez sur le site internet et **mairie@quedillac.fr** pour toutes vos demandes et envoi de documents en direction de la mairie. Merci de bien vouloir remplacer l'adresse **quedillac@wanadoo.fr** (qui ne sera bientôt plus valide) par cette dernière adresse dans vos répertoires et carnets d'adresse !

Extension de la boulangerie

En 2018, il y a donc désormais 2 ans, le projet de réouverture de la boulangerie dans les 100 m² du local existant semblait être déjà ambitieux. C'était sans compter sur le dynamisme de Sophie et Nicolas qui ont vite déjoué les prévisions de croissance !... L'activité a connu une évolution rapide, le personnel également (de 2 à 6 en 1 an) et donc les locaux sont vite devenus trop étroits pour de bonnes conditions de travail. A la demande des locataires, la commune a donc étudié une possibilité d'agrandissement dans le bâtiment jouxtant la boulangerie, propriété aussi de la commune. Le maître d'œuvre local a ensuite travaillé sur cette extension de 25 m² qui correspondait à une pièce existante dans les locaux voisins. Les élus ont tout de suite adhéré au projet avec l'objectif d'accompagner un commerce très apprécié de la population et ont voté l'enveloppe financière permettant la réalisation. Les artisans locaux se sont positionnés sur l'appel d'offres, ce qui représente aussi une autre satisfaction pour les élus et le chantier s'est parfaitement déroulé pour se terminer même en avance sur la date envisagée au début de l'opération. Comme pour la rénovation initiale, la commune a pris en charge la partie structure et les boulangers les équipements et autres mobiliers. Le loyer va être ajusté au prorata de la surface créée. Sophie et Nicolas pourront ainsi vous accueillir dans leurs nouveaux locaux à partir du 1^{er} novembre.

Les boulangers ont souhaité créer un lieu convivial et chaleureux pour se restaurer. Ils proposent désormais des formules petit-déjeuner, déjeuner et goûter. Cela permettra de proposer de nouvelles gourmandises sucrées et salées, et surtout chaudes ! Des boissons chaudes, des bruchetta, des burgers, des desserts uniquement sur place... Cet agrandissement va permettre aussi à l'équipe d'améliorer ses conditions de travail, en réorganisant chaque espace : vente, boulangerie et pâtisserie. Sophie et Nicolas ont pu aussi embaucher une vendeuse et un nouvel agent de fabrication.

L'équipe de la boulangerie remercie la Mairie, et les habitants, pour leur confiance dans ce beau projet.





ÉDITO



ZOOM

VIE
MUNICIPALEVIE
COMMUNAUTAIREVIE
SCOLAIREVIE
ASSOCIATIVEVIE
LOCALE

Découvrez vos nouveaux élus communautaires

Le nouveau conseil communautaire s'est réuni pour la 1^{ère} fois le 16 juillet dernier. Un Bureau, composé du président et de 9 vice-président.e.s, a été installé. Philippe CHEVREL a été élu président.

Les délégations :

- Carine PEILA-BINET, Quédillac, Vice-présidente déléguée à l'Economie, l'emploi et à l'insertion
- Patrick HERVIOU, La Chapelle-du-Lou-du-Lac, Vice-président délégué au Petit et grand cycle de l'eau
- Karine PASSILLY, Saint-Uniac, Vice-présidente déléguée aux Ressources humaines et à la formation des élus
- Joseph DESPRES, Montauban-de-Bretagne, Vice-président délégué à la Mutualisation, aux finances, à la coopération et aux solidarités
- Sylvie BROUCK, Boisgervilly, Vice-présidente déléguée à la Petite enfance et à la jeunesse
- Serge COLLET, Médréac, Vice-président délégué à l'Habitat, la mobilité et la transition écologique
- Frédéric TEXIER, Irodouër, Vice-président délégué au Numérique et aux nouvelles technologies
- Gilles LE METAYER, Saint-Malon-sur-Mel Vice-président délégué à la Culture, au tourisme et au sport
- Denis LEVREL, Gaël, Vice-président délégué à la Voirie, aux bâtiments et aux travaux

Retrouvez vos élus communautaires dans l'Essentiel n°17, le journal de la Communauté de communes Saint-Méen Montauban d'octobre 2020 ou sur www.stmeen-montauban.fr, rubrique « NOUS CONNAÎTRE », puis « Elus et fonctionnement ».



Les membres du Bureau communautaire : de gauche à droite : Frédéric TEXIER, Gilles LE METAYER, Karine PASSILLY, Patrick HERVIOU, Philippe CHEVREL (Président), Denis LEVREL, Joseph DESPRES, Carine PEILA-BINET, Sylvie BROUCK et Serge COLLET.

Rendez-vous de l'éco

Un accompagnement sur mesure pour aider les commerçants à se développer sur le web.

La transformation numérique est un enjeu important pour les commerçants et un levier pour développer leur activité. En partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ille-et-Vilaine, la Communauté de communes Saint Méen-Montauban propose aux commerçants du territoire un accompagnement individuel gratuit aux usages numériques.

L'accompagnement se compose d'un diagnostic individuel, qui aura lieu courant octobre / novembre, et d'un atelier collectif.

Le nombre de diagnostics étant limité, les commerçants intéressés sont invités à s'inscrire par mail (economie@stmeen-montauban.fr) avant le 7 octobre.

Atelier : les outils internet dans ma recherche d'emploi.

Cet atelier permet d'identifier l'impact du numérique dans sa recherche d'emploi, de découvrir les sites et réseaux de recherche d'emploi et d'identifier les outils utiles à son projet professionnel.

En pratique : mardi 10 novembre, 14h, à l'espace France Services à Saint-Méen-le-Grand.

Inscription auprès du Point accueil emploi (antenne de Saint-Méen-le-Grand : 02 99 09 47 48 ou pae.stmeen@stmeen-montauban.fr).





ÉDITO



ZOOM

VIE
MUNICIPALEVIE
COMMUNAUTAIREVIE
SCOLAIREVIE
ASSOCIATIVEVIE
LOCALE

L'espace entreprises Le Tissé est ouvert

Au parc d'activités la Gautrais à Montauban-de-Bretagne, l'Espace entreprises Le Tissé a ouvert ses portes le 1er octobre.

Cette offre immobilière d'entreprises, adaptée aux nouvelles formes de travail, permet de rassembler travailleurs indépendants, « nomades », créateurs d'entreprises, télétravailleurs, artisans... Le but ? Créer du lien pour s'enrichir les uns les autres et tisser son réseau d'entrepreneurs.

Quelques bureaux et ateliers sont encore disponibles.

+ d'infos dans l'Essentiel n°17, le journal de la Communauté de communes Saint-Méen Montauban d'octobre 2020 ou sur www.stmeen-montauban.fr, rubrique « ENTREPRENDRE », puis « Immobilier d'entreprise ».



Les animations lecture

Avec « l'heure du conte » et « les bébés lecteurs », les animatrices lecture de la Communauté de communes Saint-Méen Montauban parcourent habituellement les bibliothèques municipales du territoire et proposent des temps de découverte, des histoires captivantes, drôles, tristes ou tout à la fois... À partir du mois d'octobre, compte tenu du contexte sanitaire, les animations lecture auront temporairement lieu dans les espaces jeux.

Retrouvez les jours, horaires et lieux des animations lecture sur www.stmeen-montauban.fr, rubrique « VIVRE ET SE DIVERTIR », puis « Culture et loisirs ».

Habitat : des aides pour la rénovation

Dans le cadre de sa politique de l'Habitat, la Communauté de communes Saint-Méen Montauban propose différentes aides financières pour des projets de rénovation, d'amélioration de l'habitat ou d'acquisition.

Il existe différentes permanences de partenaires de l'habitat.

Pour prendre rendez-vous :

- à l'espace France Services : 02 99 09 44 56, ou par mail : espace.franceservices@stmeen-montauban.fr
- à l'accueil de la communauté de communes : 02 99 06 54 92 ou par mail : accueil@stmeen-montauban.fr

A noter, pour les communes de Bléruais, Gaël, Irodouër, Le Crouais, Muël, Saint-Malon-sur-Mel, Saint-Maugan, Saint-Méen-le-Grand, Saint-Onen-la-Chapelle, Saint-Pern et Quédillac, le programme sur les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), prend fin en février 2021.

+ d'infos sur les aides à la rénovation dans l'Essentiel n°17, le journal de la communauté de communes d'octobre 2020 ou sur www.stmeen-montauban.fr, rubrique « SE LOGER ».

Participation des élus quédillacais aux commissions communautaires

COMMISSIONS	MEMBRES
Économie, Emploi, Insertion	Carine PEILA-BINET
Petite enfance	Laëtitia CHIFFAIN
Jeunesse	Chrystèle BARBIER
Culture, Tourisme, Animation	Karine LEMOINE
Voirie, Bâtiments, Travaux	Vincent CREPEL & Alain MASSARD
Mutualisation, Coopération, Solidarité	Lydie MÉAL
Numérique et Nouvelles Technologies	André MASSARD
Habitat, Mobilité, Transition	Hubert LORAND
Petit et Grand Cycle de l'eau	Alain MASSARD

En complément, Joseph VERGER s'est vu attribuer la relecture et les corrections du bulletin communautaire « l'Essentiel ». Il pourra aussi suppléer Karine LEMOINE à la commission « Culture, Tourisme, Animation ».



ÉDITO



ZOOM

VIE
MUNICIPALEVIE
COMMUNAUTAIREVIE
SCOLAIREVIE
ASSOCIATIVEVIE
LOCALE

École Saint-Joseph

Réouverture de la sixième classe

L'année dernière, sans perdre d'élèves, notre école avait subi la fermeture de sa sixième classe. Cette année, la ré-ouverture de la sixième classe nous a été accordée. Cela nous permet de bénéficier cette année scolaire d'effectifs beaucoup moins chargés dans chaque classe.

Voici la répartition des 137 élèves en ce mois de septembre 2020 :

Petite et moyenne section	22 élèves	Emilie PIGNARD et Marie-Andrée OLIVARD (ASEM)
Moyenne et grande section	22 élèves	Fabien MILLARDET (directeur), Laura CHAMPALAUNE (ASEM) et Katell BRIEND (le mardi)
Grande section et CP	22 élèves	Patricia RENARD et Nolann VILBOUX (ASEM)
CE1/CE2	23 élèves	Octavie ROSTAN
CE2/CM1	24 élèves	Marie-Christine DEBERLES et Gwendoline CAREMEL
CM2	24 élèves	Pauline CHARRETEUR

Je souhaite la bienvenue à Octavie ROSTAN, enseignante dans la classe de CE1/CE2, à Katell BRIEND, enseignante le mardi dans la classe de MS/GS, à Nolann VILBOUX, ASEM dans la classe de Patricia ainsi qu'à Elise FONTAINE qui, en ce moment, travaille sur le temps de midi et assure la garderie du soir. Bienvenue dans l'équipe éducative !

Nous sommes pour l'instant en attente de la nomination de deux AESH (accompagnatrices de vie scolaire).

L'équipe éducative est également composée de Béatrice BERTHAULT, Jocelyne LEBRETON, Jeanine LOCHET, Anaïs SOURCEAUX (en restauration, étude et garderie), Marie-Odile JOSSE (secrétaire comptable), Stéphane DROGUET (entretien) et Lisa GOUÉZEC (ateliers d'informatique). La présidente d'APEL est Sandrine VITRE et le président d'OGEC est Christophe CRESPEL.

Une rentrée avec les contraintes liées à la COVID-19

Malheureusement, c'est avec les contraintes liées à la COVID-19 que chacun a retrouvé le chemin de l'école. Chaque matin, les enfants entrent directement en classe. Chaque enfant se lave les mains quatre fois par jour à l'école : le matin, le midi, à 13h30 et à 16h20. Les récréations sont séparées (2 classes par deux classes). Les classes sont ventilées au minimum trois fois par jour et les surfaces sont désinfectées chaque soir.

2 nouvelles salles de classe

Vous le savez, nous avons procédé à la rénovation des deux salles de classe du bâtiment initial : démolition du sol et des cloisons intérieures, coulage d'une dalle de béton, isolation et pose des cloisons intérieures ainsi qu'achat de mobilier et des nouveaux tableaux. Le petit hall et le bureau ont également été rénovés. Trois vidéoprojecteurs ont été achetés et complètent l'équipement informatique de nos 27 ordinateurs portables.

Les travaux se poursuivent avec la restauration de la chaufferie et la rénovation de la salle informatique de l'école. Cette deuxième tranche de travaux s'achèvera durant le mois de novembre.

Nous remercions tout particulièrement toutes les personnes qui ont fait un don pour leur générosité et leur attachement à l'école de Quédillac.



Semaine du cirque

La semaine du cirque prévue en mai dernier a évidemment été annulée. Nous avons réservé une nouvelle semaine pour mars 2021... En espérant que sa réalisation sera sanitairesment possible.



ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

Les services mis en place

La garderie commence à 7h et se termine à 19h chaque jour.

La restauration se fait en deux services : à partir de 11h45 pour la maternelle puis à partir de 12h20 pour le primaire.

Une étude surveillée est mise en place chaque lundi, mardi et jeudi de 16h45 à 17h15.

Des activités pédagogiques complémentaires sont conduites chaque lundi et chaque jeudi de 16h45 à 17h15. Il s'agit d'aide personnalisée ou d'ateliers de lecture.

APEL

Notre association est constituée de parents d'élèves de l'école St Joseph de Quédillac. Cette année, nous étions 21 bénévoles ; notre mission : donner un peu de notre temps et d'énergie pour organiser des manifestations permettant de financer les différentes activités scolaires.

Quelques exemples de financements : sorties scolaires de fin d'année, spectacle pour les tout petits et cinéma pour les plus grands, participation aux sports d'hivers ainsi qu'à la semaine du cirque (organisés tous les 3 ans), achat de fournitures ou matériels pour la cour...

Tous les parents d'élèves qui le souhaitent peuvent adhérer à l'association. Et si vous pensez ne pas avoir trop de temps pour intégrer notre association, nous avons aussi parfois besoin d'autres parents, de manière ponctuelle, en tant que bénévoles pour nous aider lors des différents événements prévus. Le tout dans une ambiance conviviale !



Les temps forts de l'année

- Randonnée du petit Ecolier : vous avez été très nombreux à répondre présents lors de notre dernière édition et nous vous en remercions ! Nous avons partagé de bons moments de convivialité, et sous un magnifique soleil !
- En début d'année scolaire, l'assemblée générale réunit tous les parents d'élèves. C'est un moment important car il permet de faire le bilan de l'année écoulée, de présenter les projets pour l'année en cours, mais aussi d'élire les membres et le bureau de l'APEL.
- Le spectacle de Noël avec la venue du père Noël qui est un moment fort, apprécié de tous, n'aura malheureusement pas lieu cette année, en raison des conditions sanitaires que nous connaissons tous...
- Notre traditionnel Couscous : Cette année 2019 fut particulière, nous avons dû au dernier moment réorganiser notre soirée ; nous vous remercions tous pour votre compréhension et comptons sur votre présence lors de notre prochaine édition qui, nous l'espérons, aura lieu en mars prochain.
- La collecte de ferraille, courant avril. Vous pouvez dès à présent mettre de côté votre ferraille.
- En 2021 devrait avoir lieu la semaine du Cirque, qui était initialement prévue en mai dernier (à confirmer selon conditions sanitaires).
- Différentes petites actions seront réalisées tout au long de l'année (ventes de brioches...) afin de continuer à animer notre école.
- La kermesse au mois de Juin (à confirmer selon conditions sanitaires)

Toute l'équipe vous souhaite une belle année 2020-2021 !



ÉDITO



ZOOM

VIE
MUNICIPALEVIE
COMMUNAUTAIREVIE
SCOLAIREVIE
ASSOCIATIVEVIE
LOCALE

UNC-AFN

Assemblée Générale du 8 février : le renfort de 5 Soldats de France.

Lors de l'Assemblée Générale du 8 février, le Président Louis HURE ouvrait la séance en observant tout d'abord une minute de silence en l'honneur de nos 3 camarades, Louis BIZETTE, Francis LEBRETON et Marcel LORAND, disparus depuis la précédente AG. Une pensée aussi pour tous les malades et pour celles et ceux qui ne peuvent se déplacer. Au bilan moral, il a rappelé que la section était composée de 37 membres au 31 décembre, puis évoqué les différents rendez-vous qui se sont déroulés en 2019 en remerciant les porte-drapeaux. Le bilan financier, présenté par le trésorier, Théophile BARBE, affiche un résultat positif, satisfaisant au vu des différentes dépenses et approuvé à l'unanimité. André MASSARD, secrétaire de la section, aborde le recrutement de 5 nouveaux Soldats de France qui viennent renforcer la section, Dominique BRIAND, André BUREL, Alain MASSARD, Eric MASSARD et Jean-Michel RENAULT, élus à l'unanimité.

Tiers sortant : Théo BARBÉ, Jean LEVACHER, Robert LEVREL et Simone LEVREL ont été réélus. Pas de modifications dans la composition du bureau : Président : Louis HURÉ ; Vice-président : Robert GROHANDO ; Secrétaire : André MASSARD ; Secrétaire-adjoint : Robert LEVREL ; Trésorier : Théophile BARBÉ ; Trésorière-adjointe : Simone LEVREL. Comme chaque année, le pot-au feu traditionnel servi après l'Assemblée Générale, a rassemblé 63 personnes, dont 15 de la section de Le Crouais.

Recueillement au Monument aux Morts le 8 mai

Conformément aux directives, nous avons respecté la limitation de la participation au Monument aux Morts pour cette commémoration un peu spéciale et qui restera dans les mémoires.

Tout en respectant la distanciation, M. le Maire, Hubert LORAND, Louis HURÉ, président de la section locale, André MASSARD adjoint et secrétaire de la section, Robert GROHANDO, porte-drapeau, se sont recueillis, ont déposé une gerbe et observé une minute de silence.

Prochain rendez-vous : la Commémoration du 11 novembre

Sous réserve de mesures sanitaires plus contraignantes, elle se déroulera le dimanche 15 novembre à 11h au Monument aux Morts, avec regroupement à la mairie à 10h45.

Rassemblement cantonal du 1^{er} dimanche de décembre

Après Gaël en 2019, c'était au tour de Quédillac d'organiser en 2020 le rassemblement cantonal UNC-AFN du premier dimanche de décembre. Celui-ci était programmé le dimanche 6 décembre.

Ne connaissant pas l'évolution de la pandémie dans les semaines à venir, la section joue la prudence et décide de reporter au dimanche 5 décembre 2021 ce rassemblement qui se termine tous les ans par un banquet.



Comité des fêtes

En raison de la crise sanitaire, aucune manifestation n'a pu avoir lieu cette année, hormis la choucroute de la mer, le samedi 10 octobre, avec uniquement des plats à emporter.

Les diverses manifestations, si la situation le permet, sont reprogrammées à l'année prochaine (dates à définir) :

- Fred chante Renaud
- Fête communale
- Fête de la musique
- Choucroute de la mer

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles, alors si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter le Président Didier au 06 11 39 66 01.

Nous vous souhaitons une belle fin d'année et surtout, prenez soin de vous.



ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

CSF

Le mot du directeur de l'accueil de loisirs

C'est une année particulière qui se termine. Le contexte sanitaire lié à la COVID 19 a tout chamboulé et continue encore de nous laisser dans l'expectative. Les habitudes ont changé, certains comportements ont évolué et il a fallu s'adapter dans notre vie de tous les jours.



Notre structure n'y échappant pas, il a fallu depuis le déconfinement, trouver des solutions afin de répondre à la demande de nombreux parents qui reprenaient le chemin du travail et souhaitaient nous confier leurs enfants.

La volonté de l'association CSF de Quédillac a toujours été depuis le début de cette crise sanitaire de réfléchir à une organisation nous permettant d'accueillir les enfants dans le souci du respect des réglementations et de la sécurité de enfants et du personnel. Grâce à l'investissement sans faille des bénévoles et au soutien de la Mairie, nos portes ont rouvert le mercredi 13 mai. Depuis cette date et jusqu'à la fin de l'été, nous avons pu accueillir les enfants à la salle polyvalente de Quédillac, mise à disposition par la municipalité. Cette structure permet une application optimale des règles sanitaires et d'hygiène et est un outil appréciable pour de nombreux aspects du point de vue des enfants et des parents. Un protocole sanitaire est mis en place depuis le début et évolue sans cesse et ceci implique au quotidien des moyens humains et matériels plus conséquents pour l'association.



Malgré cela, la saison estivale, qui se déroulait pour la première fois sur six semaines, a été une réussite. 72 enfants différents ont fréquenté notre structure tout au long de l'été et nul doute que tous ont gardé en tête d'excellents moments. L'équipe encadrante, composée de diplômés et de jeunes de

Quédillac a su répondre présente et assumer pleinement l'accueil des enfants.

Sans savoir ce qu'il se passera dans les mois à venir, nous continuons et nous continuerons à faire le maximum pour proposer un accueil des enfants dans le respect des règles sanitaires en vigueur. L'échange avec les collectivités, nos différents partenaires ainsi qu'avec les parents est un élément important qui nous permettra d'avancer et d'affronter cette situation inédite.

Un grand merci à tous ceux qui, de près ou de loin nous accompagnent et nous apportent leur soutien. À bientôt.

Inscriptions et documents à télécharger sur le site de la commune de Quédillac. Pour tout renseignement, contact par mail à loisirsquedillac@gmail.com. Horaires d'ouverture : de 7h30 à 19h, les mercredis et vacances scolaires.

Le mot du bureau

Suite à l'assemblée générale du 13 décembre 2019, le bureau s'est réuni le 06/06/2020 pour procéder au renouvellement du conseil d'administration.

Composition du bureau :

- Présidente : Edith COQUILLET
- Vice présidente : Françoise POILVET
- Trésorier : Jean-Pierre LEVREL
- Trésorière adjointe : Laëtitia CHIFFAIN
- Secrétaire : Isabelle JASLET
- Secrétaire adjointe : Céline GUERIN

Autres membres du CA : Eliane FONTAINE, Chantal DE SAINT JAN, Mickaël LAPORAL, Sandra GENETAY, Claire AUZENO.

Animations Petite Enfance 2020-2021 : 19 novembre, 17 décembre, 21 janvier, 18 février, 25 mars, 22 avril, 20 mai, 17 juin, 1^{er} juillet.





ÉDITO



ZOOM



VIE MUNICIPALE



VIE COMMUNAUTAIRE



VIE SCOLAIRE



VIE ASSOCIATIVE



VIE LOCALE

Dynamic Club



Après la présentation du club en janvier dernier, nous nous attendions à une grande saison avec une équipe compétitive. Le stage organisé à Pontorson pour 44 adhérents le confirmait. Cependant, c'était sans compter sur cette crise sanitaire sans précédent.

Le club fut donc mis en sommeil quelques semaines mais les sorties ont repris en juillet. Différentes sorties entre coureurs ont été organisées en nombre restreint mais avec des kilométrages élevés. Les compétitions ont repris fin juillet et la saison est repartie avec ses règles d'hygiène. Cette occasion de remettre un dossard a comblé certains de nos coureurs et je les félicite.

On peut d'ores et déjà féliciter Antoine GEORGES, minime au club et vice-champion d'Ille- et- Vilaine sur piste. Chez les cadets, Ronan VILBOUX, Paolo OLERON, Matheo GENETAY, Elie PELLOIS JANIN, Greg ADAM, Antoine HUE et Raphael PICAUT ont participé à un grand nombre de courses.

Antoine HUE est classé 14^{ème} du trophée MADIOT (Coupe de France) 3^{ème} à Plélin, à Noyal-sur-Vilaine.

Raphaël PICAUT est le premier vainqueur de la saison à Pleslin-Trigavou 22.

Ces deux coureurs sont présélectionnés pour les Championnats de France en Auvergne.

Cette récompense est le fruit d'un travail de qualité de la part de Christian POSNIC et David DANION et du concours de l'ensemble du club et des partenaires.

En juniors séniors, nous tenons à féliciter Corentin ROULE et Quentin RIVOUAL pour leur volonté. Ils suivent les traces de Robert BRINDEJONC, Vincent TOXÉ, Christian PELLOIS et j'en passe. Cela devrait donc payer tôt ou tard.

Chez les pass, toujours autant de compétitivité. On peut honorer le podium de Jean Luc ROCABOY à Saint-Gonlay.

En 2021, nous souhaitons monter une belle équipe Juniors et renforcer les séniors. Nous sommes heureux d'annoncer les premières arrivées ; Enzo ROBERT esp (tri club DINAN), Maximilan HAMONIC junior (CC PLANCOET) Laurent CHOLET espoir et Mathias MINIER junior (asptt Rennes). Bienvenue à eux sur les terres de Quédillac.



Nous tenons à remercier particulièrement la commune et nos partenaires pour leur contribution à la belle vie de ce club : Garage Vincent Mahé - Imprimerie Mévennaise - Studio D coiffure - Super U Saint-Méen - ATFB Génie Climatique - Le Café Face restaurant Saint-Cast - LACTO-Cycles Concept Vélo Montfort-sur-Meu - Bijouterie Anne de ROCA - ATEC - Entreprise GOBIN terrassement maçonnerie ravalement - Dominique Rolland Couverture - Le Relais de la Rance- Radio fréquence 8.



Raphaël PICAUT, vainqueur à Pleslin Trigavou. Troisième : Antoine HUE.



ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

SEPM, section Volley

Une nouvelle saison repart avec un nombre de licenciés un peu en baisse.

Nous avons repris les entraînements début septembre avec beaucoup d'enthousiasme !

Une équipe mixte est inscrite en championnat.

Les entraînements ont lieu donc le vendredi soir à la salle polyvalente à partir de 20 h 45.

Les matchs débuteront courant octobre et se joueront à domicile également le vendredi soir.

N'hésitez pas à venir nous voir et nous encourager !

Si vous avez 16 ans et + et souhaitez nous rejoindre pour cette nouvelle saison, **contactez Sylvie au 06 09 70 97 65.**

À noter notre traditionnelle choucroute de la mer en association avec le Comité des fêtes prévue le samedi 10 octobre 2020.



Office des sports :

Gym Santé

L'Office des Sports de Saint-Méen Montauban a repris ses activités sportives.

À Quédillac, nous proposons un cours de Gym Santé tous les mardis de 9h30 à 10h30 à la salle polyvalente. Cette activité vise à reprendre ou commencer une activité physique adaptée à la santé et aux capacités de chacun. Renforcement musculaire, travail cardio-vasculaire, mobilité, équilibre, souplesse, coordination... Nous abordons l'activité en fonction des besoins de chacun, toujours de façon adaptée.

SEPM, section Foot

Deux montées pour le Football de Quédillac !

Malgré une fin de saison particulière, sans choucroute, sans Assemblée Générale et sans tournoi, pour les raisons que tout le monde connaît, le club de football de Quédillac termine la saison sur une note positive avec 2 montées. L'équipe B accède en D2 et l'équipe C en D3. BRAVO et MERCI aux joueurs, aux dirigeants et bénévoles qui les accompagnent.

Les 3 équipes Séniors évolueront en 2020-2021, en R3, D2 et D3 : niveau le plus élevé jamais atteint pour le club de Quédillac. Une Fierté !

Avec Fabien LE SCOUARNEC, entraîneur, les dirigeants, les joueurs et nouveaux joueurs, la SEP Quédillac espère maintenir ces niveaux en ligue et district pour la saison à venir.

Concernant l'école de foot, le club souhaite étoffer son effectif et lance un appel à tous les jeunes, garçons et filles, né(e)s entre 2008 et 2015 (inclus). Concernant les plus jeunes U6, U7, U8 et U9, une entente avec Médréac a été mise en place, ce qui permet de constituer des effectifs plus importants pour la suite de nos écoles de Foot. En revanche, l'équipe U10, U11 et les deux équipes U12 et U13 conservent leur effectif à Quédillac.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec Samuel BARBIER au 06 30 32 67 42.

Depuis la reprise, les matchs se déroulent dans une bonne dynamique. Jeunes et seniors avaient hâte de retrouver les terrains. Vous pouvez venir les encourager. Les règles sanitaires y sont mises en place. N'oubliez pas votre masque !

Nous remercions toutes les personnes qui se sont investies dans le club ces dernières saisons, qui ont parfois donné beaucoup de leur temps. UN GRAND MERCI.

Parents, supporters, vous qui aimez le football, si vous souhaitez rejoindre notre équipe dirigeante, n'hésitez pas.



Bureau et dirigeants seniors.



ÉDITO



ZOOM

VIE
MUNICIPALEVIE
COMMUNAUTAIREVIE
SCOLAIREVIE
ASSOCIATIVEVIE
LOCALE

SEPQ, section Gym



« Nous le savons, l'activité physique régulière est excellente pour préserver son capital santé. Elle renforce le cœur, améliore la circulation sanguine, prévient certaines maladies, booste les défenses immunitaires, augmente les dépenses énergétiques, assure une densité osseuse, prévient la fonte musculaire, aide à une bonne statique, permet de mieux résister à la fatigue, de lutter contre le stress et l'anxiété ou encore de réharmoniser le corps et l'esprit pour atteindre une certaine «zénitude»... » (extrait du magazine Côté club de la Fédération Française Epgv). C'est pourquoi pour garder la forme, l'association Gym vous propose plusieurs activités.

Le mardi de 19h à 20h la gym tonique, de 20h à 21h le pilates, le mercredi la zumba kids de 16h à 17h (6 à 10 ans ; il reste quelques places), le jeudi la zumba de 19h30 à 20h30 et le vendredi la gym douce de 10h30 à 11h30.

Venez vous défouler avec Lucie notre animatrice, il est toujours temps !!!

Pour la saison complète le prix est de 87 € pour adultes et 70 € pour les enfants. Vous pouvez également choisir un tarif licence au trimestre effectué.

Notre fédération nous a adressé un protocole que nous avons fait signer à nos licenciés afin de respecter les règles sanitaires et de pratiquer les activités dans de bonnes conditions. Pour notre prochaine Assemblée Générale, il y aura des départs dans notre bureau. N'hésitez pas à nous faire part de votre motivation pour faire partie de notre association. L'ambiance est au rdv.

Sportivement,
le bureau et ses membres.

Contacts : gymquedillac@yahoo.fr ou Nathalie au 06 80 63 39 55

Danse

Après de longs mois d'attente dus à la propagation du virus covid-19, nous sommes heureuses que les cours de danse aient pu reprendre mi-septembre. Cette rentrée était très attendue par notre professeur Marine, ses nombreux élèves ainsi que les membres du bureau. Espérons qu'elle soit la plus sereine possible pour tous.

Notre effectif reste stable en modern et street jazz avec des groupes quasiment tous complets. Nous avons étoffé l'association cette année avec la création d'un cours de stretching dynamique assuré par Marine. Ce cours a pour but de travailler sur l'étirement musculaire en profondeur. C'est un travail basé sur la respiration, la détente et la relaxation. Le but pouvant être de gagner en souplesse mais aussi de corriger de mauvaises positions, de calmer quelques douleurs du quotidien.

Nous tenons à remercier les danseurs/danseuses et parents qui malgré la situation délicate face à cette période inédite, restent à nos côtés et nous soutiennent par leurs présences et leurs propos réconfortants.

Les membres du bureau vous souhaitent à tous une bonne reprise sportive.

Pour nous contacter :

danssmaintenantquedillac@gmail.com
ou 06 85 68 30 29 (Mme MAILLARD)
ou 06 33 86 85 23 (Mme BROWARNYJ)





ÉDITO



ZOOM

VIE
MUNICIPALEVIE
COMMUNAUTAIREVIE
SCOLAIREVIE
ASSOCIATIVEVIE
LOCALE

SEPQ, section Twirling

1995 - 2020 : 25 ans ... ça se fête !

C'est le 6 juin que le club aurait dû fêter ses 25 ans mais nous avons été contraints d'annuler en raison de la situation sanitaire. Ce n'est que partie remise puisque nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine ! Nous vous invitons tous à venir remémorer vos souvenirs et vous retrouver lors d'un dîner spectacle qui aura lieu le 5 juin 2021 à la salle polyvalente.

En attendant, petit retour en arrière...

Vers la fin des années 70, la SEPQ Section Musique crée au sein de sa propre section les majorettes. C'est Marie-Odile BARBIER qui s'occupait des majorettes et Alain BARBIER de la partie musique. Ensemble majorettes et musiciens ont défilé pendant 20 ans lors de diverses représentations.

Au fil des années les majorettes ayant développé beaucoup plus de technique décident de commencer les compétitions de twirling bâton.

C'est donc en 1995 qu'elles créent la section Twirling au sein de la SEPQ. Naturellement c'est Marie-Odile qui en devient la première présidente. A l'époque, elles sont une trentaine de licenciés.

En participant aux compétitions départementales, régionales et nationales, le club de Quédillac s'est fait sa place parmi les grands. En effet le club obtient d'excellents résultats en se classant 1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème} en championnat National que ce soit en équipes, duos, en individuel ou même en double bâton.



Photo de groupe lors du gala de Juin 2000.

En 2004 c'est Lydie MÉAL qui devient la présidente du club. Le club se développe toujours plus. Des athlètes sont sélectionnés dans l'équipe fédérale qui regroupe une quinzaine de meilleurs athlètes de France. Adeline HOUARD, Anita LEBRETON, Lénaïc DURAND et Sabine LEVREL y ont participé plusieurs années.

Après plus de 15 ans de présidence, c'est en 2019 que Lydie MÉAL a transmis le relais à Patricia HERPE, elle-même twirleuse du club dans les années 90. Comme Patricia, beaucoup d'athlètes qui nous ont connus au début viennent désormais accompagner leurs enfant(s).

Maintenant...



Une partie de l'équipe encadrante composée de 10 twirlers et anciens twirlers et une partie du bureau composé de 10 personnes.

Cette saison, notre section compte plus d'une soixantaine d'athlètes. Notre club se compose d'un bureau de dix personnes et se repose sur des moniteurs bénévoles et sur des juges techniques et administratifs également bénévoles. Ce travail d'équipe permet à nos twirlers de concourir jusqu'en compétitions nationales. La réussite du club, nous la devons notamment à toute l'équipe encadrante pour sa disponibilité et à l'assiduité des twirlers aux entraînements.

Pour finir, n'hésitez pas à nous rejoindre sur les réseaux sociaux.

Sur Facebook : 25 ans du Twirling Club Quédillac ; Sur Instagram : 25anstwirling.



ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

Sapeurs-pompiers

Actualités du Centre de secours de Quédillac :

Au regard de la situation sanitaire actuelle, nous vous informons que la tournée des calendriers sera effectuée dans le strict respect des règles de sécurité sanitaire et les gestes barrières. Les sapeurs-pompiers qui se présenteront à votre domicile porteront systématiquement le masque et s'interdiront de pénétrer à l'intérieur des habitations afin de ne pas être vecteur de propagation.

Lors de l'assemblée générale de l'amicale, un nouveau bureau a été élu :

- Angélique MAHÉ, présidente
- Mickaël LAPORAL, vice-président
- Céline HOUÉE, secrétaire
- Serge MINARD, secrétaire adjoint
- Anthony GOBIN, trésorier
- Bernard FONTAINE, trésorier adjoint

Un grand merci à Eric MASSARD (Président) et à Hervé RAMARÉ (secrétaire) pour toutes ces années passées au sein de l'amicale.

C'est avec regret que le nouveau bureau de l'amicale se voit contraint d'annuler la Sainte Barbe prévue le 28 novembre prochain.

Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles recrues, alors n'hésitez pas à venir prendre des renseignements au centre de secours tous les premiers dimanche du mois.

Ou par téléphone auprès de :

Hervé RAMARÉ - Chef de centre

06 20 61 63 51 - herve.ramare@sdis35.fr

Grégory HOUÉE - Adjoint

06 77 07 25 72 - gregory.houee@sdis35.fr



SEPG, section Théâtre

Depuis plusieurs années, la troupe de théâtre a pour habitude de présenter ses spectacles en janvier.

Au vu des conditions sanitaires actuelles, la troupe ne pourra pas jouer en janvier prochain mais les acteurs ont cependant décidé de préparer un spectacle. Il n'y a pas de date définie pour l'instant mais soyez rassurés vous serez prévenus en temps et en heure des prochaines dates de représentations.



Club de la Rance

En raison des restrictions actuelles, il n'y aura pas d'AG et de renouvellement de bureau, ni présentation du bilan financier (stable). En ce qui concerne le renouvellement des adhésions, une permanence aura lieu du 14 au 19 décembre de 10h à 12h au domicile de la trésorière M.A ROSSELIN au 38 rue de Rennes. Pour compenser l'absence de réunions de cette année le montant de la cotisation pour 2021 sera de 10€ (soit -8€) pour les adhérents actuels et pour les nouveaux retraités qui sont invités à venir rejoindre nos 130 membres. Nous vous tiendrons informés de la date de reprise possible des activités collectives.



ÉDITO



ZOOM

VIE
MUNICIPALEVIE
COMMUNAUTAIREVIE
SCOLAIREVIE
ASSOCIATIVEVIE
LOCALE

Au temps du confinement...

Soudain le grand silence. Sur la ligne de chemin de fer, pas le moindre vrombissement d'un TGV pressé d'arriver à Rennes ou Saint-Brieuc ; dans le ciel, pas le moindre murmure d'un avion en partance pour les Amériques. Sur nos routes somnolentes et à peine réveillées par le passage d'un tracteur ou d'un camion, c'était comme si la vie s'était enfuie, comme si le bourg et la campagne s'assouplissaient, comme si la chaussée était entièrement rendue aux piétons, lesquels commençaient à s'avancer, méconnaissables, le visage à demi-dissimulé sous un masque...

Un masque chirurgical, selon l'appellation officielle, avant que des mains expertes ne ressortent la vieille machine à coudre et, habilement, ne se mettent à confectionner d'autres masques, artisanaux ceux-là, aux formes réinventées dans des tissus oubliés depuis longtemps et subitement exhumés de l'armoire aux souvenirs.

Nous étions le 17 mars 2020. Le coronavirus avait longuement cheminé depuis la Chine et traversé les mers et les continents. La population tout entière était confinée et allait le rester 55 jours. « Confiné », un mot bien français, rarement employé jusqu'alors et qui allait être claironné partout. Un mot lourd de sens et de contraintes en tous genres.

Etre confiné, cela signifiait d'abord s'autoriser à quitter son domicile seulement pour des déplacements incontournables : le travail pour les personnels réquisitionnés, les courses dans les magasins, les visites chez les médecins, l'exercice physique, les besoins de l'animal de compagnie... et à chaque fois en remplissant un bon de sortie limité dans l'espace et dans le temps et exigible lors de n'importe quel contrôle de gendarmerie. Le confinement, c'était aussi pour tout un chacun le sentiment de vivre en ermite avec l'obligation de rompre les relations habituelles, en évitant les visites et en fuyant les rassemblements, quand ils étaient encore tolérés. Adieu donc les fêtes de famille, adieu les retrouvailles au sein des associations mises en sommeil et qui, du jour au lendemain avaient été contraintes de congédier leurs adhérents, en stoppant net leurs activités et en renonçant à toute rencontre conviviale. Les journées ont dû paraître bien longues à certains, privés ainsi subitement de leurs détenteurs habituelles.

Un certain Tour de Bretagne devait prendre le départ de sa sixième étape à Quédillac le 30 avril. Annulé. Quelques mois plus tard le Comice agricole subira le même sort.

Comme dans le pays tout entier, les Quédillacais ont donc souffert de ces temps moroses, même s'ils pouvaient échanger quelques mots en se rendant dans nos commerces de proximité restés opérationnels : la boulangerie mais aussi la supérette qui venait juste de rouvrir opportunément. Mais quelle désolation ailleurs : bars fermés, hôtel-restaurant fermé, salon de coiffure, garage fermés ! Sans compter nos artisans qui, pour beaucoup, durent abandonner leurs chantiers en cours.

La vie s'était arrêtée, laissant place à l'esseulement des plus démunis. Puis la solidarité entre voisins et connaissances se raviva. La municipalité prit part à cet élan d'humanité en établissant des contacts privilégiés avec les êtres les plus fragiles et les plus vulnérables de la commune qui ne pouvaient compter sur aucun secours. Mais quelle déconvenue et quelles souffrances pour nos concitoyens résidant en EPHAD, où ils n'étaient plus autorisés à communiquer avec les leurs qu'à travers une vitre, en un temps minuté et selon un planning étriqué !

Durant ces 55 jours enfin, eurent lieu dans la plus stricte intimité quatre inhumations à Quédillac, avec une assistance limitée à 20 personnes. On mesure aisément la douleur et la double peine ressenties par les proches, très nombreux, frustrés de ces ultimes adieux.

L'été a passé sans mettre fin à la pandémie et à l'heure où s'écrivent ces lignes, le fameux coronavirus connaît une vigueur toute nouvelle. Nous ne sommes pourtant qu'au début de l'automne. Prenons soin de nous et des autres. Respectons les consignes et les gestes barrières. A défaut de vaccin et de médicaments, ce sont les seules armes qui nous restent.

Joseph Verger



La voie rapide quasi-déserte (vue du pont de Médréac, direction Rennes).



ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

STOP aux excès de vitesse dans l'agglomération

Depuis quelques mois, la mairie enregistre un très grand nombre de témoignages sur les excès de vitesse à l'intérieur de notre bourg, mais aussi sur nos routes communales ou départementales... Ca suffit !...

Rue de Médréac, rue de Saint-Brieuc (école), rue de Saint-Méen, route de la Ville au Jugé, à l'intérieur même du lotissement Les Forges, mais aussi au cœur de notre rue commerçante, bref un peu partout, notre sécurité est menacée par quelques individus inconscients !

Quelques véhicules ont déjà été signalés et la gendarmerie informée. Dans l'attente des travaux de la commission sécurité qui va réfléchir sur les modifications à apporter pour réduire cette vitesse,

des contrôles vont s'amplifier dans les prochains jours, seule méthode efficace pour éradiquer ce fléau ! N'attendons pas une victime humaine pour réagir, il sera trop tard !...

Des victimes, il y en a déjà... oui dans nos chers animaux de compagnie et en particulier les chats, tués sur la route. Les riverains de la route de la Ville au Jugé sont excédés par le «massacre routier» dans ce secteur. La vitesse, certainement, mais sans doute aussi un chauffard qui y trouve du plaisir ? Qu'il prenne bien conscience des conséquences de ses actes !...

A votre réflexion...

Nécrologie : Francis Lebreton, notre centenaire, s'en est allé

Resté bien alerte malgré le poids des années, Francis était cet homme que tout le monde aimait rencontrer, parce qu'il semblait montrer à ses semblables la voie de la longévité, à laquelle chacun aspire légitimement.

A 101 ans, après une vie de travail bien remplie et avec la satisfaction du devoir accompli, il s'en est allé.

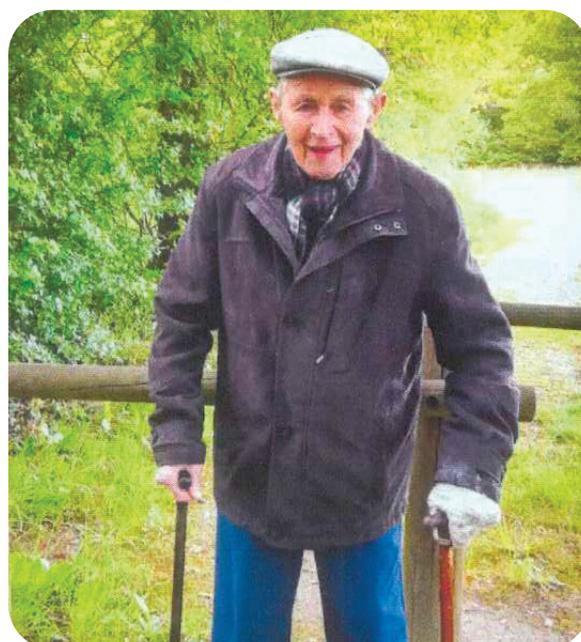
Né le 18 août 1919 à Quédillac, au village du Breuil, il était le sixième enfant d'une famille qui en comptera neuf. A l'âge de 12 ans, alors que son instituteur avait encore beaucoup à lui apprendre, il n'eut pas d'autre choix, comme tant d'autres de ses camarades, de quitter l'école afin de venir prêter main forte à la ferme et prendre part à ses rudes travaux. Avec des journées à rallonges et à la force du poignet.

Mariage en 1951, puis bientôt reprise de l'exploitation familiale à un moment où le monde agricole se prépare à une profonde mutation. Francis et son épouse Marguerite vont de l'avant, accueillant sans crainte les nouveautés que les progrès tous azimuts permettent désormais. Ils installent l'eau à l'évier, troquent la faucheuse traditionnelle contre la moissonneuse-batteuse, remplacent les chevaux par le tracteur et s'offrent leur première automobile.

En 1982, ils se retirent dans le bourg, rue de la Plante. Membres dynamiques du Club de la Rance, ils participent aux activités proposées et en particulier aux voyages. Puis

Francis s'adonne à ses loisirs préférés : la marche, le vélo, la pêche et dès les premiers beaux jours du printemps, le jardinage...

Le 18 août dernier, à la Mairie de Quédillac, avec tous les siens, Francis fêtait dans la joie un siècle d'existence. Son exemple ne demande qu'à être suivi...





ÉDITO



ZOOM

VIE
MUNICIPALEVIE
COMMUNAUTAIREVIE
SCOLAIREVIE
ASSOCIATIVEVIE
LOCALE

Masques solidaires

La municipalité souhaite remercier les quédillacais qui ont participé à l'opération « masques solidaires » au mois d'avril et de mai, lancée par Christine BOUGAULT et Carine PEILA-BINET, élues au Conseil municipal. Les dons de tissus et de masques ont permis de préparer le déconfinement pour les habitants de la commune. Les commerçants et professionnels travaillant à Quédillac se sont aussi impliqués dans ce projet : Sophie et Nicolas à la boulangerie ont participé à la communication, Anthony à Vivéco a permis la collecte de tissus et de masques et Manon, orthophoniste sur la commune, nous a conseillés sur les normes et protocoles de fabrication et d'utilisation des masques « maison ». Merci à tous pour votre solidarité !

En raison du respect de la liberté individuelle, toute diffusion d'informations relatives à la vie privée suppose une autorisation des intéressés. C'est la raison pour laquelle, les indications ci-après ne peuvent être que partielles.

Urbanisme

Déclarations préalables accordées

- GOBIN Mélanie – Le pré Tariol – Clôture
- Mairie de Quédillac – Extension boulangerie
- DAURY Coralie – 505 Le Clos Hue – Modification de toiture
- BUREL Aurélien – La Chesnais – Extension de la maison
- PIEDVACHE Boris – 114 La Ville au Clerc – Modification de façade
- BOSSARD Jean-Yves – 33 bis rue de Rennes – Modification et changement d'ouvertures
- MASSARD André – 126 La grande ville Brard – Pergola
- BELLEBON Jean-Claude – 683 La Ville Levrel – Modification d'ouvertures
- MASSARD Alexis – 14 rue des Lavandières – Clôture
- LERAY David – 603 La Gérardais – Rénovation toiture et vélux
- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ST MEEN-MONTAUBAN – Parking de la gare
- EARL DU FRESNE – Le Fresne – Panneaux photovoltaïques
- DESAINT JEAN Yohan – 6 allée des Camélias – Clôture
- MINARD Serge – 57 rue de Rennes – Abri de jardin
- ÉBALARD Christophe – 12 rue des Forgerons – Abri de jardin et préau
- BARBIER Nicolas – 42 rue de Rennes – Piscine enterrée
- GOSSE Raphaël – 411 La Ville Rigourd – Changement de destination d'une longère
- BUREL André – 115 La Ville au Clerc – Création d'une fenêtre
- CHOPIN Dominique – 10 rue de la Batiste – Panneaux photovoltaïques
- RESLOU Clément – 320 La Ville Gendrot – Abri de jardin
- PAUL Jean-Yves – le Champ Long – Dégrossi façade et pignon côté route (dépendance)

- LOUVEAU Jean-Claude – 16 bis rue de Médréac – Abri de jardin
- MARTINS PEREIRA Ana – 567 La Lande – Création d'une fenêtre
- THOMAS Daniel – Launay – Division en vue de construire
- LEMOINE Karine – 310B le pré Tariol – Portail coulissant
- JOUET Jérémie – Le champ long – Remplacement toiture, création portail et clôture
- GOBIN Anthony – 55 rue de Rennes – Division en vue de construire
- REBILLARD Mélanie – 5 allée des Lilas – Création d'une baie vitrée
- CHAUVEL Régine – 10 rue de la plante – Modifications fenêtres, porte entrée, porte garage
- LEBRETON André – 16 allée des Rosiers – Création abri de jardin

Permis de construire accordés

- EARL de la Morichais – Jérôme PIEDVACHE – La Morichais - Extension stabulation et fosse à lisier
- BIZETTE Eric – La Pellerais – Construction stabulation
- BELIARD Jeanine – Lotissement Les Forges – Construction d'une maison
- MOTAIS Alexandre – La Croix Saint Jean – Construction d'une maison
- SCI ROCA – DA SILVA Sergio – 3 allée des Tonneliers – Construction d'une maison
- LEROY XAVIER – La Perchais – Démolition puis construction d'une maison
- MOYSEY Andrew – 4 rue des Rosiers – Construction d'une maison
- VANOUKIA Kelly – Lotissement Les Forges – Construction d'une maison
- SERVEAUX Sabine – Lotissement Les Forges – Construction d'une maison



ÉDITO



ZOOM

VIE
MUNICIPALEVIE
COMMUNAUTAIREVIE
SCOLAIREVIE
ASSOCIATIVEVIE
LOCALE

État civil

Naissances

- 18/07/2020 – LECLERC Lynn-Aloni
- 29/09/2020 – MASSARD Soline

Décès

- 09/03/2020 – ÉON Philippe (65 ans)
- 22/03/2020 – MASSARD Simone née MARQUER (78 ans)
- 06/04/2020 – GENDROT Yves (88 ans)
- 05/05/2020 – RAMARÉ René (90 ans)
- 12/05/2020 – MOREAU Jean-Cyrille (61 ans)
- 21/05/2020 – JASLET Denise née RIVIERE (90 ans)
- 26/08/2020 – ROSSELIN Anna née MINARD (92 ans)
- 04/09/2020 – JOUAULT Awena (21 ans)
- 06/09/2020 – TOSTIVINT Daniel (66 ans)
- 16/10/2020 – LEBRETON Francis (101 ans)

Mariages

- 20/06/2020 – OYER Stéphanie & SALIOT Guillaume
- 04/07/2020 – POURTOUT Audrey & HERFRAY Guillaume

PACS

- 02/07/2020 – HUET Charlène & RESLOU Clément
- 24/08/2020 – ROBERT Alexandrine & CRAVEIRO MARCELINO Philippe
- 19/09/2020 – LEBRANCHU Johanna & TOUANEL Éric
- 22/09/2020 – PAUGAM Manon & LEVREL Guillaume

Noces d'or

Monique et Gérard MOISAN ont célébré avec émotion et bonheur leurs noces d'or le 1^{er} août 2020, entourés de leur famille et de leurs proches.



Le repas du CCAS en mode Covid !

Dans l'impossibilité de réunir nos aînés pour le traditionnel repas du CCAS, les membres du bureau ont opté cette année pour la formule «plats à emporter». Le choix de la communication de cette décision a été, d'une part, un courrier à toutes les personnes présentes en 2019 et, d'autre part, la presse locale avec Ouest France et l'Hebdomadaire d'Armor. Nous pouvons d'ailleurs supposer que les bénéficiaires ont bien reçu l'information puisque 92 repas ont été distribués, chiffre équivalent, voire supérieur aux années précédentes.

Rappelons que le tarif (symbolique) de 5 € concerne toutes les personnes de 70 ans et plus, et souhaitons tous se retrouver l'an prochain, réunis dans notre salle polyvalente pour partager ensemble, à nouveau, ce moment convivial...



Recensement de la population

Le recensement se déroulera sur la commune du jeudi 21 janvier au samedi 20 février 2021.

Votre participation est essentielle.

Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.

**SMICTOM :**

jours de collecte des bacs jaunes

- Lundi 26 octobre
- Lundi 9 novembre
- Lundi 23 novembre
- Lundi 7 décembre
- Lundi 21 décembre
- Lundi 4 janvier 2021



ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

Vivéco

Anthony JAHIER a ouvert Vivéco le 30 janvier dernier. Il travaillait chez des grossistes avant de reprendre la supérette de la commune et avait donc une expérience dans la gestion de produits. Les quédillacais peuvent donc à nouveau faire leurs courses dans la commune : des fruits et légumes frais, de la charcuterie, des produits d'hygiène et d'entretien etc. Anthony propose également du poisson deux fois par semaine (jeudi et vendredi) et des galettes (vendredi).

La période de confinement a été très intense : beaucoup de demandes accompagnées de ruptures de stock. Mais depuis le mois de mai, la situation est revenue progressivement à la normale et les clients sont heureux d'avoir retrouvé ce commerce à Quédillac !

Informations pratiques

Horaires :

- Mardi au vendredi : 8h30-12h30/14h30-19h30
- Samedi : 8h30-12h30/14h30-19h
- Dimanche et jours fériés : 9h-12h30

Téléphone : 02 99 61 38 99



Brocéliande camping-car

Depuis quelques mois, dans la zone de la Ville-Mouart, flotte comme un parfum d'évasion, de vie au grand air, avec l'arrivée de Julien COROLLER et de ses camping-cars. Au service d'une clientèle qui a ses exigences, Julien a ouvert en effet une activité vente et dépôt-vente de ces véritables maisons roulantes tout en assurant leur entretien dans son atelier mécanique et carrosserie, quelles que soient leur marque et leur provenance. Rayon d'accessoires en prime et possibilité de poser les nouveaux équipements. Tout pour partir sereinement vers les grands espaces. Liberté, détente, loisirs, alléchant menu...



O'Ptit'Crocs

Les humains se préoccupent de plus en plus de ce qu'ils mettent dans leur assiette : du bio, du local. Pourquoi ne pas faire la même chose pour nos animaux ? Céline et David à La Heuzelais vous proposent de la vente de croquettes pour chats, chiens et furets avec livraison à domicile. Ils ont souhaité avant tout proposer un produit avec de la viande pour nos carnivores, d'une teneur réduite en céréales et fabriqué en France. Ils ont obtenu la licence pour vendre la marque Kalina, une gamme de croquettes alsacienne. O'Ptit'Crocs garantit l'apport nutritionnel de qualité et local pour les animaux domestiques. Céline et David sont aussi là pour vous conseiller et vous proposer des échantillons. Retrouvez leurs produits sur les marchés ainsi que dans les salons et foires.



Contact :

Céline et David - Tél. 07 66 65 54 43 - optitcrocs@hotmail.com



ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

D2M Pneus et services

Installé dans l'atelier-relais de la Ville-Mouart, mis à sa disposition par la Communauté de Communes, Etienne Diéval peut intervenir sur ce site, mais également et surtout dans un rayon de 50 kilomètres, lors de dépannages à domicile. 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Remplacement de pneumatiques défectueux, vétustes ou usés, de toute marque et de toute dimension.

A bord de sa camionnette spécialisée, équipée pour répondre à toutes les situations, il passe ainsi le plus clair de son temps à l'extérieur, opérant sur les poids lourds, les matériels agricoles et industriels. Il propose enfin d'assurer la maintenance des parcs d'entreprises, veillant sur chaque pneumatique et préconisant les changements à envisager au cours du temps.

Et pour sillonner les routes en toute quiétude, il n'a qu'un seul slogan : En toute saison, soyons bien chaussés...



La galette de Nelly

De la farine de blé noir, de l'eau, du sel, un peu de froment... Et arrêtons-nous là, car il ne s'agit pas de divulguer les secrets de fabrication des succulentes galettes de Nelly. On dira seulement que vous pouvez vous procurer ces galettes à la Ville Gouazel, à Quédillac, où Nelly a lancé son activité en janvier dernier. Vous les trouverez aussi dans certains commerces, notamment les boulangeries et les supérettes. Bien entendu, elles sont indissociables des menus de fêtes, fêtes de famille ou fêtes associatives. Courses cyclistes et kermesses par exemple seraient aujourd'hui inconcevables sans les fameuses galettes-saucisses, fleurons de notre Bretagne et que tout le monde adore.



Si on s'écoutait, on en redemanderait...

Contact : 06 83 74 68 82

Relais de la Rance :

La Table de Benoît

Au Relais de la Rance, une nouvelle équipe s'est installée au 1^{er} juillet 2020, avec à sa tête Emmanuelle SQUARCIONI et Benoît FONTMARTIN. Après plusieurs années à travailler pour de belles maisons du Sud de



la France à la Bourgogne en passant par le Maroc, les deux partenaires ont souhaité reprendre une affaire dans la région de Benoît, originaire de Vannes. C'est aussi la rencontre avec Chantal et André et le potentiel de la bâtisse qui les ont charmés. Le chef est très exigeant sur la qualité des produits, locaux et ultra frais. Il a pour ambition de proposer sa cuisine à tout type de clientèle, grâce à une formule bistrot et une formule gastronomique. L'idée est de mettre en avant les propositions culinaires du chef et de donner envie aux clients de se déplacer jusqu'au restaurant, rebaptisé La Table de Benoît.

Emmanuelle et Benoît ont aussi des projets de travaux pour la cuisine et pour les salles, afin de redynamiser le lieu tout en gardant l'authenticité et le cachet de l'hôtel restaurant. Il s'agit pour eux de préserver et faire perdurer la renommée du Relais de la Rance, en y apportant leur touche. On peut s'attendre à retrouver du bois, du végétal et de l'eau dans cette nouvelle ambiance, pour rappeler la Rance et créer un lieu où l'on se sent bien. Tous les deux sont très heureux de faire partie du cœur de ville de notre commune.

Le restaurant est ouvert tous les jours, sauf le dimanche soir, 12h-14h et 19h-21h30 ; l'hôtel vous accueille 7j/7.

Téléphone: 02 99 06 20 20

En route vers la 6^e



Debout, de gauche à droite : Louis CORNIER, Paul HERVIAUX, Thibault ROSSELIN, Florian MASSA, Cyriann RADIN, Enzo BODINIER, Yanis COLIN, Arthur KERGOAT, Aaron BAUZON, Yanis LOCHET

Accroupis de gauche à droite : Matthéo CARDOSO, Tiago ORINEL, Anthony GAIN, Lola PICAUT, Naël CHIFFAIN, Clément ISABET, Thaïs ORINEL, Zoé ROUILLÉ, Rose CRESPEL.

MAIRIE DE QUÉDILLAC - Rue de Rennes 35290 QUÉDILLAC - Tél. 02 99 06 20 25
Courriel : mairie@quedillac.fr - *Directeur de la publication* : Hubert LORAND, Maire
Responsable : Carine PEILA-BINET, adjointe à la communication

Commission communication : Joseph VERGER, Laëtitia CHIFFAIN, Chrystèle BARBIER, Lydie MÉAL, Ingrid PICAUT